

| | |
|---|---|
| PROGRAMME DE FORMATION PRESENTIELLE <i>Dernière mise à jour le 14/04/2022</i> | PRATIQUES PROFESSIONNELLES |
| | L'APPROPRIATION DES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES DE LA HAS POUR LES ESSMS |

Durée - 2 jours–14 heures
Dates – À définir
Horaires – 9h – 17h ou selon votre convenance
Lieu – À définir

Public – Tous professionnels de l'établissement.
Conditions d'accès – Aucune
Nombre de participants - 12
Prérequis – Aucun prérequis

Equipe pédagogique :

Intervenants

- Catherine PERARNAUD – infirmière Cadre de santé

Référent handicap : Linda MARIN, lmarin@actemos.com

OBJECTIF GLOBAL

- ↪ **Connaître les fondements des RBPP et leur fonction dans la démarche d'évaluation de la qualité et la conduite du projet.**
- ↪ **S'approprier la méthodologie de transposition des RBPP dans les pratiques professionnelles et les outils institutionnels tels que le projet d'établissement et de service.**

Contenu :

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM puis de la HAS permettent aux professionnels des structure médico-sociales et sociales de se situer au regard de l'évaluation externe mais aussi et avant tout dans la mise en place de la démarche continue de la qualité pour une pratique quotidienne.

Ces documents de référence visent à aider les professionnels à valoriser, préciser ou réinterroger leur cadre d'intervention ou leurs pratiques quotidiennes. Ces guides constituent ainsi un support d'échange et d'analyse de la pratique.

Destinées aux ESSMS et/ou aux personnels, elles ont vocation à être une ligne directrice de Bientraitance et de sécurité de toute personne accueillie. Elles permettent de mettre en œuvre des services appropriées aux circonstances afin d'améliorer la qualité des services en faveur des

usagers. Ainsi il parait indéniable de pouvoir permettre à toute l'équipe d'un établissement de s'approprier ces recommandations, de les déployer sur le terrain voir de les améliorer.

| | <u>Intervenant</u> | <u>Méthodologie et outils</u> |
|--|---|---|
| <p>Introduction de la formation et prise en compte des attentes des participants Présentation rapide, du formateur et des contenus du programme</p> <p>Présentation des participants afin de créer une dynamique de groupe</p> <p>Recueil des attentes des stagiaires en lien avec les objectifs de la formation</p> <p>Test de positionnement</p> | <p>Catherine PERARNAUD Cadre de santé</p> | <p>Tour de table</p> <p>Test de positionnement sur les RBPP</p> |
| <p>Les fondements théoriques, les systèmes de valeur et des différents paradigmes des RBPP : par-delà le vocable ou l'expression « bonnes pratiques », les enjeux et les finalités de ces recommandations.</p> | <p>Catherine PERARNAUD Cadre de santé</p> | <p>Approche théorique et échange autour d'un Powerpoint</p> |
| <p>L'articulation entre les RBPP et les critères d'évaluation, dans le cadre de l'évaluation : approche méthodologique et pratiques de la transposition des recommandations en critères d'évaluation.</p> | <p>Catherine PERARNAUD Cadre de santé</p> | <p>Approche théorique et échange autour d'un Powerpoint</p> |

| | | |
|---|---|--|
| <p>Les recommandations la HAS: recommandations socles et recommandations ciblées</p> <p>Les RBPP à interroger pour les EHPADs dans le site de la HAS</p> | <p>Catherine PERARNAUD Cadre de santé</p> | <p>A partir du site de la HAS recherches des RBPPs concernant les EHPADS</p> <p>Analyse et classification des RBPPs</p> |
| <p>La méthodologie d'appropriation et d'insertion des RBPP : de l'analyse et l'interprétation jusqu'à l'insertion dans le projet, les pratiques d'intervention et les référentiels d'évaluation : comment intégrer les recommandations de la HAS dans les référentiels existants, comment réactualiser les référentiels en les y insérant ?</p> <p>Procédure et inclusion dans le PACQ de la RBPPs travaillée</p> | <p>Catherine PERARNAUD Cadre de santé</p> | <p>Une RBPP constituera la base de travail d'analyse et appropriation des recommandations :</p> <p>On pourra choisir par exemple la dernière recommandation de l'ANESM en 2018 <i>« Prévention de la perte d'autonomie de la personne âgée en institution »</i></p> <p>(Cette dernière fait apparaître 3 critères impératifs de l'Evaluation Externe à venir)</p> <p>Travail en sous-groupe puis restitution en groupe de la RBPP</p> <p>Rédaction avec le formateur de la procédure</p> |
| <p>L'évaluation du transfert de compétence se fera à partir de l'élaboration de la procédure finalisée à partir de la RBPP</p> <p>Bilan qualitatif de la formation</p> | <p>Catherine PERARNAUD Cadre de santé</p> | <p>Questionnaire d'évaluation qualitative de la formation</p> |

Evaluation et sanction

- » **Pré/post tests**
- » **Evaluation à chaud**